Info-municipal - Septembre 2021

Fête foraine
un grand succès et du plaisir au rendez-vous

Avec la magnifique programmation de samedi le 28 août, plusieurs personnes se sont déplacées, malgré la météo un peu instable pour profiter des diverses activités familiales organisées à l'occasion de la fête foraine. Beaucoup se sont amusés avec le photomaton et le labyrinthe géant. Le caricaturiste, la maquilleuse ainsi que le sculpteur de ballon étaient très en demande auprès de tous.

Les jeux gonflables ont eu un gros succès et ont fait bouger. Les jeux de kermesse ont permis à plusieurs de faire de belles compétitions amicales, que se soit en terme de vitesse dans l'arène de frape la lumière ou en agilité avec les tirs interactifs, bien du plaisir était au rendez-vous. Les jeux d'escalade, de bungee et de gladiateur ont fait fourreur et en ont intrigué et amusé plus d'un! La mascotte a su divertir et mettre de l'ambiance à travers la foule!

La mini-ferme à réjouit les enfants et le kiosque de manipulation des reptiles ont impressionné les jeunes et les moins jeunes!
Plus de 15 artisans se sont déplacés pour venir exposer leurs œuvres et vendre leurs produits. Nicole Dion a fait danser plusieurs personnes au son de sa musique country!

Le soir venu, les gens pouvaient venir écouter Dany Hamel, chanter au rythme de la musique. Malheureusement nous avons cancellé la fin de la journée. Le duo de Marc St-Hilaire et Nadia Waltz et le film familial ont été annulés vu les conditions météo et à la pluie.

Un grand merci : aux pompiers qui ont permis de visiter la caserne, les camions, merci à Julie à la cantine, merci à Tommy pour la sonorisation et la musique d'ambiance, merci aux artisans, aux intervenants et un **énorme merci à nos bénévoles et surtout à tous les visiteurs.**

Au plaisir de vous revoir en 2022 ***** Photos à la fin du journal *****

Municipalité de Saint-Claude
295, Route de l'Église, Saint-Claude (Québec) J0B 2N0
Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479
www.municipalite.st-claude.ca
Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude

Nouvelles municipales

Nous demandons votre collaboration afin de réduire votre vitesse dans le secteur Baie Boissonneault.

Nous avons à cœur la sécurité de nos citoyens et nous vous demandons S.V.P. de bien vouloir respecter la signalisation **MAXIMUM 50 KM/H**

RAPPEL DE TAXE

Il est important de noter que les taxes municipales sont dues en totalité depuis maintenant le 31 août dernier. Avis au retardataire de venir acquitter votre solde.

INFORMATION- SUBVENTION LOISIRS (DÉPUTÉE ET CAISSE DES SOURCES)

Suite à la demande de partenariat pour des projets de loisirs collectifs avec la Caisse des Sources ainsi qu'avec le députée, André Bachand. Monsieur André Banchand octroie une aide financière de 3800$ pour les activités communautaires dans le programme action bénévole et le camp de jour.

La Caisse des Sources contribue pour un montant de 2 000$ aux projets de loisirs collectifs afin d'encourager la collectivité et de contribuer au développement et au mieux-être de la communauté.

Desjardins
Caisse des Sources

Semaine de la municipalité Du 12 au 18 septembre 2021

Sous le thème « Ma municipalité : ma qualité de vie!

Créée en 1988, la Semaine de la municipalité est un événement qui vise à promouvoir la démocratie et l'organisation municipales. Elle contribue aussi à sensibiliser la population québécoise à l'importance de l'engagement citoyen. Celui-ci est primordial pour le développement et la vitalité de chaque municipalité. La Semaine vous permet également de mieux faire connaître aux citoyennes et citoyens les nombreux services que vous leur offrez et, ainsi, de les rapprocher de « leur » administration municipale.

Pour l'occasion, nous vous invitons à consulter le site internet de la municipalité : https://www.municipalite.st-claude.ca/

Et nous tenons à vous remercier de faire partie de votre municipalité. Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles activités, si vous avez des idées et des suggestions, faites-nous part de cela par courriel : loisirs@st-claude.ca

PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2021 (Secteur Lac Boissonneault)

La période de vidange des fosses s'effectuera pour 2021de septembre à novembre 2021 .

▶Au moins quinze jours ouvrables avant la vidange, les propriétaires concernés vont recevoir par la poste un avis de vidange l'informant de notre passage. L'entrepreneur mandaté par la municipalité est Beauregard Fosse Septique.

Les frais de la vidange prévue au calendrier sont déjà inclus à votre compte de taxes municipales. La présence du propriétaire n'est pas obligatoire sur les lieux au moment de la vidange. Il lui incombe cependant de s'assurer que chaque couvercle de l'installation septique soit dégagé d'au moins 6 pouces sur tout le pourtour et bien identifié. L'adresse civique de l'immeuble doit-être visible de la voie publique. Un rapport (bordereaux) de la vidange vous sera remis afin de vous informer de notre passage et des observations relevées sur votre installation, le cas échéant.

VOS RESPONSABILITÉS:

Laissez l'entrepreneur de vidange accéder à votre propriété. Assurez-vous que le site est **accessible et sécuritaire (clôture** déverrouillée, animaux domestiques attachés)

Localisez les couvercles de votre fosse septique sur votre propriété afin qu'ils soient **repérables du premier coup d'œil** à l'aide, par exemple, d'un piquet ou d'un drapeau.

Dégagez les **deux couvercles** de votre fosse ou de votre puisard, en excavant, au besoin, la terre ou autre matériau qui les recouvrent. Laisser un espace libre de 15 cm tout le tour des couvercles.

S'il est impossible de vidanger la fosse ou le puisard à la date prévue, faute d'accessibilité ou de visibilité, des frais de 75 $ vous seront facturés et il sera de votre responsabilité de planifier une nouvelle date de vidange.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'officier en bâtiment et environnement au 819 845-7795 poste 2

RECUPERATION DE VETEMENT- L'ESTRIE MET SES CULOTTES

Triez vos vêtements!

On récupère quoi au juste?

> Vêtements (chandails, pantalons, soutien-gorge, t-shirts, robes, vestons, manteaux de fourrure/cuir/suède, etc.) > Accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, tuques, mitaines, bijoux, etc.) > Souliers et bottes > Articles de sport

Un contenant est installé en face de l'hôtel de ville, 295, Rte de l'Église

Pour plus d'informations, Marie-Claire Michot, Récupex inc. 819-820-1300. info@recupex.ca

RÉCUPEX
Pour la génération qui s'assume

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2021 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2021.
La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!
Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1

BAC BRUN 3 règles simples :

Ça se mange ?
C'est en papier ou en carton ?
C'est un résidu de jardin ?

► Ça va dans le bac brun, c'est si simple !

Collecte de gros rebuts

L'Entrepreneur « La Régie des Hameaux » s'engage à effectuer la collecte et le transport des résidus domestiques pour la collecte de gros rebuts.

Cette collecte s'effectuera le : 20 septembre prochain

♦ Déchets qui sont acceptés:

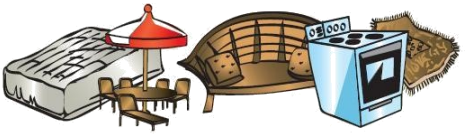

-Meubles (table, chaise, bureau, lit, etc…)
-Meubles, accessoires de jardins, balançoires démontées
-Cuisinière, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle
-Matelas et sommiers
-Bain, douche (sans vitre), évier, lavabos, toilette
-Tapis et couvre-planchers (roulés attachés et coupés maximum 4 pieds)
-Toiles de piscine, de garage (roulées attachées et coupées maximum 4 pieds)
-Tondeuses, souffleurs, coupe-bordures (tous sans moteur)

♦ Déchets qui seront refusés:

-Pneus
-Matériel informatique et électronique
-Matériaux et débris de construction incluant portes, fenêtres, gypse, treillis, etc…
-Matières dangereuses (peintures, solvants, huiles, produits chimiques, bombonnes de propane, bidon d'essence, etc.)
-Asphalte, bardeaux d'asphalte, béton, pierre, briques, sable, gravier, terre
-Ordures ménagères
-Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huile, aérosols, etc.)
-Réfrigérateur, congélateur, climatiseur
-Pièce de véhicules automobiles
-Branches
-Clôture, rouleaux de broche
-Plastiques agricoles
-Matières recyclables dans la collecte régulière (ex. boîtes de carton)

Nous vous invitons à apporter directement à l'écocentre toutes matières refusées.
Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer auprès de l'écocentre : 819 845-2544

Travaux Voirie - SOUMISSION CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

La municipalité a fait une demande de prix auprès de trois firmes (Englobes, FNX-innov, EXP) pour le contrôle qualitatif des matériaux pour des travaux de réfection et pavage des travaux de voirie . La période de soumission s'est terminée le 30 juin dernier et une seule soumission a été reçue et est conforme.

FOURNISSEUR	MONTANT ($) INCLUANT LES TAXES
FNX INNOV	31 030,60 $

FNX INNOV contrôlera la qualité pour des travaux de réfection et pavage des travaux de voirie. La compagnie FNX INNOV doit se coordonnera avec le surveillant de chantier WSP afin de ne pas faire de travaux non requis, le contrat est alloué avec les quantités exécutées réellement.

TRAVAUX ET COÛTS SUPPLÉMENTAIRES RÉFECTION ET PAVAGE CHEMINS ST-PIERRE, TRONÇON ST-CYR, LAROCHELLE, DES RUES LEPAGE-VIGNEUX ET TRONÇON GÉRARD ET DU STATIONNEMENT DU CENTRE QUATRE-VENTS

Les travaux d'excavation, de rechargement et pavage pour des travaux de **Réfection et pavage chemins St-Pierre, tronçon St-Cyr, Larochelle, des rues Lepage-Vigneux et tronçon Gérard et du stationnement du centre Quatre-Vents** sont en cours;

Le maître de l'ouvrage peut en tout temps apporter des modifications au contrat selon l'article III 4,7,1 de la page 35. Il faut comprendre que ces clauses sont faites pour régir les relations entre le maître de l'ouvrage (municipalité) et l'entrepreneur ;

Des coûts supplémentaires sont envisagés afin d'offrir une meilleure qualité des travaux de voirie ;

- Essai pour sols contaminés et site si requis
- Amélioration de l'intersection rue Côté et chemin Larochelle
- Excavation, remblai, pavage supplémentaire chemin Larochelle
- Excavation, remblai, regard, pavage supplémentaire stationnement centre Aux Quatre Vents
- Pavage rue Dostie afin de mieux marier à la nouvelle structure de chaussée avec le chemin Saint-Pierre (seule rue perpendiculaire avec du pavage existant actuellement)

BARRAGE BAZIN (réparations)

Le dépôt du rapport de l'inspection régulière du barrage Bazin – 2021 a été réalisée. L'étude de sécurité du barrage Bazin est en cours par la firme TétraTech.

En août des réparations de fissures au niveau des murs de soutien ont été réalisées.

PROJET STRUCTURANT - ENSEIGNES

Le conseil désire améliorer le service à la population et aux utilisateurs des différentes infrastructures et différents parcs (Parc de l'Église, terrain de balle, patinoire, jeux de pétanques, bibliothèque Irène-Duclos, centre aux Quatre Vents) par l'installation d'enseignes. Il désire avoir une meilleure visibilité de son territoire et de ses infrastructures ;

Une demande est présentée et déposée pour une subvention dans le programme projet structurant auprès du développement Val-Saint-François.

Le conseil désire utiliser un montant du FDT de (9 000$)

ABONNEMENT ANNUEL 2022 (SERVICES D'AVOCATS)

Il y a lieu de reconduire le mandat général de services professionnels juridiques pour l'année 2022 ;
Il est résolu d'autoriser la directrice générale, l'officier en bâtiment, environnement et le maire, à recourir aux services du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur SENCRL au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

La municipalité a engagé une firme responsable (HB archivistes), archiviste et gestionnaire d'information, au niveau de la gestion des archives et des documents ;
La destruction de tous les documents mentionnés dans la liste des documents à détruire (2021-06-10) est autorisée.

SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE PAVL – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES CONVENTION D'AIDE

Le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 279 669$ pour le programme d'aide à la voirie locale PAVL – volet entretien des routes locales, une convention d'aide doit être complétée puisque l'aide dépasse 250 000$.

Le conseil de la municipalité de Saint-Claude accepte et s'engage à respecter la convention.

PROJET DE RÉCUPÉRATION DES FEUILLES MORTES

La municipalité participe activement chaque année à la collecte des feuilles mortes en collaboration de la MRC du Val Saint-François; La municipalité de Saint-Claude désire participer au projet de récupération de feuilles mortes avec trois points de dépôt sur son territoire soit; le garage municipal, le Camping des Baies et la Pointe Marchand.

AUGMENTATION DE SUBVENTION – TECQ 2019-2023

Les gouvernements du Québec et du Canada ont pris la décision d'octroyer à l'ensemble des municipalités un important soutien financier afin de favoriser la relance de l'économie dans toutes les régions du Québec.

En conséquence, des sommes sont ajoutées et prévues dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

Un montant supplémentaire de 207 328$ est accordé.

Cette aide financière est applicable aux travaux d'infrastructures admissibles réalisés pendant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023.

INFOTECH : AJOUT DU DOSSIER CENTRAL

Afin d'améliorer le service auprès des citoyens et professionnels, la municipalité désire se doter du dossier central pour faciliter le travail de recherche et concentrer les informations à un même endroit pour les dossiers clients.

La compagnie Infotech offre un outil simple et efficace destiné à combler les besoins et regrouper tous les volets d'un matricule dans un support (permis, taxation, demande CPTAQ, photo et autres archives de propriétés . L'achat de module central est autorisé.

PERSONNEL ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Les personnes intéressées à travailler lors de l'élection municipale 2021. 31 octobre, (vote par anticipation) et 7 novembre (jour du scrutin), de 9 h 30 à 20 h.

Vous pouvez postuler : directrice@st-claude,ca ou

France Lavertu 819-845-7795 p. 1

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Pour en savoir plus ou pour plus d'information sur les élections, **nous vous invitons à consulter les documents sur notre site internet dans la section Élections Municipales 2021. Plusieurs informations sont disponible pour vous.**

Je m'informe Je me présente Je vote Se porter candidat

Manuel de l'électeur : Guide d'élection

Ma municipalité : Candidatures et résultats

Calendrier Électoral 2021 – les dates importantes Tout ce que vous devez savoir pour voter

RENDEZ- VOUS AUX : www.municipalite.st-claude.ca

PROVINCE DE QUEBEC, MRC DU VAL ST-FRANCOIS, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Claude Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, France Lavertu , présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1- Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller district no 1 Poste de conseillère ou conseiller district no 2
Poste de conseillère ou conseiller district no 3 Poste de conseillère ou conseiller district no 4
Poste de conseillère ou conseiller district no 5 Poste de conseillère ou conseiller district no 6

2- Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 20 septembre au 1er octobre 2021

Horaire
lundi de 9h à 11h30 et 13h à 16h Mardi de 9h à 11h30 et 13h à 16h
Mercredi de 9h à 11h30 et 13h à 16h Jeudi 13h à 18h

***Attention : le vendredi 1er octobre 2021 , le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3- Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h,** aux dates suivantes :
Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

***Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)**

4- Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

♦Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
♦Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
♦Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021 , vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
→ êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
→ avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
→ présentez des symptômes de COVID-19;
→ avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
→ êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021 .

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 15 octobre 2021.

Suite → → →

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5- La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection **: Jennifer Bergeron**

6- Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.
Présidente d'élection
Adresse : 295, route de l'Église, Saint-Claude, Qc J0B 2N0
Téléphone : 819 845-7795

Signature: Donné à Saint-Claude, le 7 septembre 2021, France Lavertu, Présidente d'élection

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE, aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC - Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le **04 octobre 2021 à 20h au 295 route de l'Église,** où une demande de dérogation mineure « 2021-06-0001 » telle que présentée ci-dessous :

Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :
Transformation de la véranda existante (3 saisons) en 4 saisons.
La marge de recul avant (cours inversées) est de 14.8m au lieu de 15m.

Adresse du site concerné :
62 Chemin Hamel, Saint-Claude lot 5 817 444
zone : VR-2
Plan :
Tout intéressé peut se faire entendre au :
295 route de l'Église
Saint-Claude, QC
J0B 2N0
Ou
directrice@st-claude.ca

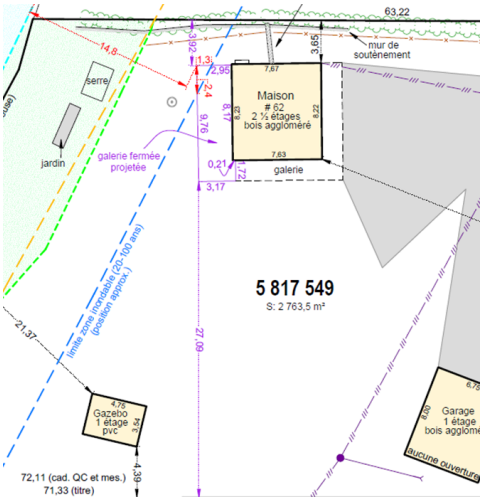

DONNÉ à Saint-Claude, ce 07 septembre 2021
Signé : France Lavertu, Directrice générale, sec très. g.m.a

PROVINCE DE QUEBEC, MRC DU VAL ST-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE **AVIS PUBLIC**

CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Claude sera, **en 2022**, en vigueur pour son **deuxième** exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes ;

-être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
-être déposés à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé ;

MRC du Val Saint-François
Greffier de l'organisme
3, rue Greenlay sud bureau 101
Greenlay, QC J1S 2J1

-être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
-être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no 2003-03 de la MRC du Val Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Claude ce 2e jour de septembre 2021.
France Lavertu, Directrice générale et secrétaire-trésorière

LOISIRS

Club country LES PERDUS

► Cours de danse avec Nicole Dion ◄

Où: Salle aux Quatre Vents(563, rang7)
Quand: Les jeudis dès le 16 septembre (session de 12 cours)
Heure: 18h30 Club_des_perdus@hotmail.com
Prix: 8$/ cours (sauf si pas assez de monde)

Inscription ou information au: 819-437-1386

Vous devez absolument téléphoner pour réserver votre place car le nombre de personne est limité!

Règle: distance de 2 mètres, masque dans les airs communes, vestiaire fermé, désinfection des mains **PASSEPORT VACCINAL REQUIS**!

SOUPER-SOIRÉE BÉNÉFICE– LE BISON EN FÊTE

Dû à la crise sanitaire actuelle, la municipalité est dans le regret d'annoncer **l'annulation de la fête du bison** pour l'édition 2021.

Nous espérons vous retrouver en grand nombre à la fête du bison 2022

Messe au cimetière de Saint-Claude - Paroisse de St-Philippe

Prendre note qu'il y aura une messe au cimetière de Saint-Claude le 12 septembre 2021 à 11h00. Par contre, s'il pleut, ce sera à la salle communautaire avec place limitée pour respecter la distanciation.

Projection de film à l'extérieur

Venez profiter des dernières journées de chaleur en famille et entre amis!

QUAND: Samedi le 25 septembre 2021, vers 19h15
(le film débute aussitôt qu'il fait noir!)

OÙ: Parc de l'Église (près du 295 route de l'Église)
Apportez vos chaises, doudous et grignotines!
▶ Une surprise est prévue pour les premiers arrivés!

En cas de pluie l'évènement sera reporté au 26 septembre. Une annonce sera faite sur la page Facebook de la municipalité si la situation se présente.

*****Afin d'assurer la sécurité de tous, la distanciation sociale devra être respectée pour toute la durée de l'événement. Un maximum de 50 personnes sera permis sur les lieux.**

Activités du Groupe Entraide

Assemblée générale annuelle

Par la présente, nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra:

Date: **MARDI, 14 SEPTEMBRE 2021**
Heure: **19h00**
Lieu: **CENTRE AUX QUATRE VENTS DE ST-CLAUDE**

A cette occasion, nous vous ferons part des activités réalisées cette année ainsi que des priorités en vue du prochain exercice. Il y aura également élection de votre conseil d'administration.
Votre présence à cette assemblée est souhaitée.

Hervé Provencher, président & Diane Lacroix, secrétaire

La force des 50 ANS +

fadoq Région Estrie

Nouvelles

Ateliers de CIRQUE

La Corporation du Pays de l'ardoise et le Vent dans les arts présentent les

4 ateliers

Les samedis 10 h - 12 h

18 septembre - JONGLERIE

Bâton de fleur, assiettes chinoises, diabolos

Professeurs : Alexo et Bisha

25 septembre - AÉRIEN

Tissu aérien, cerceau, trapèze

Par l'Ecole de Cirque de Sherbrooke

2 octobre - BULLES GÉANTES

Professeur : Lagarto

9 octobre - ÉQUILIBRE et JONGLERIE

Fil de fer - slackline - jonglerie

Professeurs : Alexo et Bisha

Les samedis 10 h - 12 h

Place René-Thibault - Richmond

160, rue Principale nord

Groupes de 20 enfants - **6 à 12** ans

Inscription : **ventdanslesarts@gmail.com**

ou **(450) 532-3425**

Coût : **10 $** par atelier/enfant

A l'intérieur en cas de pluie

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs ateliers!

Les enseignants...

Tous les ateliers sont suivis par une performance des professeurs!

Alexo & Bisha

Lagarto

Marine . ÉCS

évoé! 450 521-8291

VAL-SAINT-FRANÇOIS MRC DU

Québec

LE VENT DANS LES ARTS

Corporation du Pays de l'ardoise

RICHMOND

RESPECTEZ LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

Partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. Par conséquent, la présence d'autobus d'écoliers, de piétons, de cyclistes et de brigadiers amènera une augmentation de l'achalandage du réseau routier. Tous les usagers de la route devront redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h entre 7 h et 17 h. L'amende sera doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.

Le conducteur d'un véhicule routier ou un cycliste qui approche d'un autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il est fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. De plus, il ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et le signal d'arrêt obligatoire fermé. Aussi, il doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.

Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire en un endroit sécuritaire et éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Bonne rentrée scolaire! www.sq.gouv.qc.ca

Service des communications, Sûreté du Québec , Montréal – Grand quartier général, 514 598-4848

Vous avez le goût de motiver une équipe de travail? Vous êtes habile manuellement? Vous avez le goût d'une expérience qui sort de l'ordinaire?

Vos fonctions parmi nous:

- Vous assurez la formation et la supervision des travailleurs dans le respect et la convivialité.
-Vous vous occupez de recadrer les attitudes des travailleurs en tenant compte des spécificités de chacun
-Vous effectuez des réparations de vélos, vous les vendez et vous vous assurez de donner un très bon service aux clients
-On a besoin de vous pour conserver la boutique propre et accueillante
-Vous tenez les inventaires à jour

Vos compétences

-Vous connaissez la mécanique de vélos, vous avez le goût de l'apprendre ou encore, vous avez un sens de la mécanique
-Vous faites preuve de respect envers les autres
-Vous avez une bonne organisation générale
-Vous êtes capable de travailler avec une équipe motivée

Le statut d'emploi

-Il s'agit d'un emploi permanent, vous travaillez 35 heures par semaine, vous êtes disponible les samedis durant l'été :

Si vous lisez encore cette offre d'emploi.....C'est que vous êtes peut-être la personne que nous recherchons! Envoyez votre CV à l'adresse suivante à l'attention du comité de direction ou encore appelez pour en discuter! direction@cjejohnson.org 450-546-0311

Nouvelles Service Incendie

Le premier responsable c'est toi! ».

Semaine de la prévention des incendies

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du **3 au 9 octobre prochain** sur le thème, « Le premier responsable c'est toi! ».

Partout au Québec, plusieurs activités seront organisées pour promouvoir les comportements sécuritaires à adopter au quotidien afin de prévenir les incendies.

Adopter des comportements sécuritaires

La plupart des incendies sont causés par une négligence humaine. Certains gestes quotidiens peuvent éviter des pertes matérielles importantes, des blessures graves et même des décès.

Chaque jour, vous devez adopter des comportements sécuritaires pour prévenir les incendies et assurer votre sécurité et celle de votre famille.

Sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! », la Semaine de la prévention des incendies 2019 fera la promotion des comportements sécuritaires afin de convaincre les citoyens qu'ils ont un rôle important à jouer pour prévenir les incendies.

L'avertisseur de fumée : le moyen le plus efficace d'éviter les drames

Le plan d'évacuation : pour se préparer à faire face à un incendie

Service d'inspection et de ramonage de cheminées

SERVICES HEBERT RAMONAGE, Ramoneur certifié autorisé par la Municipalité de Saint-Claude pour effectuer le service de ramonage 2021.

Nous serons présents une dernière fois sur le territoire les mercredis et vendredis jusqu'à la fin du mois de septembre.

Contactez-le pour réserver les services.

Jacques Gosselin

819-260-1542

En tant que propriétaire, vous devez faire les vérifications de vos installations avec la personne reconnue.

Identification civique des immeubles

Le numéro d'identification civique de chaque maison ou bâtiment doit être visibles pour tous les intervenants (policiers, pompiers et ambulanciers).
Le propriétaire de toute maison et tout bâtiment situé sur le territoire de la municipalité doit afficher clairement en chiffres arabes, le numéro qui lui a été désigné par le Service des travaux publics.
Ces chiffres doivent êtres installés sur la façade principale donnant sur la rue du bâtiment ou de la maison et doivent être visibles de la rue en tout temps. Ils doivent être de couleur contrastante avec le mur sur lequel ils sont placés.

Si la maison ou le bâtiment donne sur un stationnement, le numéro doit être affichée sur le mur qui donne directement sur le stationnement.

Pour toute maison ou bâtiment situé à plus de 20 mètres de la rue, le numéro doit être affiché à l'entrée du chemin ou de l'allée menant à la maison ou le bâtiment.

Si un bâtiment contient plusieurs appartements, locaux ou suites, chacun doit être identifié de façon distincte par un numéro. Celui-ci doit être affiché sur la porte d'entrée principale.
Le numéro d'identification civique de toute maison ou tout bâtiment commercial ou public doit être éclairé de façon à ce qu'il soit visible de la rue en tout temps.

Si un abri temporaire installé pour l'hiver cache le numéro d'identification civique d'une maison ou d'un bâtiment, celui-ci doit être alors affiché sur l'abri temporaire.

RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Avis à tous les **résidents âgés de plus de 21 ans** intéressés à joindre la brigade des pompiers de Saint-Claude !

Voici l'occasion de vivre une nouvelle expérience. Vous n'avez qu'à présenter une demande écrite auprès du directeur incendie, Jean Labrecque, en y spécifiant vos cordonnées ainsi que vos motivations à faire partie de la brigade des pompiers de Saint-Claude.
Vous devez être prêt à suivre de la formation concernant l'incendie et formation de permis de conduire pour obtenir la classe de conduite 4A (véhicule d'urgence)

Pour plus d'informations : 819-845-7795 poste 5,

Photos fête foraine 2021

Dimanche le 29 août était supposé ce dérouler le tournois de pétanque! Par contre, dut à la météo instable, le tournois s'est transformé en partie amicale. Une dizaine de spectateurs sont venue encourager les 24 joueurs de pétanque. Un grand merci pour votre participation et pour le bon déroulement de la journée.